



LIGUE
GRAND EST DE NATATION
13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

INTERCLUBS RÉGIONAUX MAITRES EQUIPE DE 10

■ 2 février 2025

■ THIONVILLE

Conditions d'accès

■ Catégories d'âges : 25 ANS ET PLUS

■ Compétition par équipes de clubs de 10 nageurs

Engagements

Résultats

- Propositions ExtraNat : du 20 au 28 janvier 2025
- Liste des engagés :
- Réunion Technique : 2 février 2025

- Envoi serveur : Jour J
- Publications web : J+1 à J+9
- Réclamations : J+8 à J+20
(reclamation.natation@ffnatation.fr)
- Validation définitive : J+60

Équipements

Bassin de 25m homologué.

Chronométrage manuel.

Catégories d'âge concernés

Les catégories « Maitres » de la WORLD AQUATICS sont appliquées.

Contenu du Programme

- Épreuves individuelles :

50-100m Papillon, 50-100m Dos, 50-100m Brasse, 50-100-400m NL, 200m 4N.

- Épreuves de relais :

4 x 50 4N Mixte (obligatoirement 2 dames et 2 messieurs) - 10 x 50m NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (1 seul maximum par équipe engagée) sera nagée après le 6 x 50m (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : s'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la WORLD AQUATICS.

Jury

Le jury est constitué par la Ligue selon les règles FFN. Les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32
secretariat@lge-natation.fr



LIGUE
GRAND EST DE NATATION
13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la FFN (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe doit obligatoirement être composée de 10 licenciés du même club et d'au moins 2 femmes ou 2 hommes.

Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.

Les séries seront constituées selon les temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des nageurs.

Chaque nageur participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50m NL.

Aucun nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédant le départ du 10 x 50m NL, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Classement spécifique à la compétition

Le classement pour attribution du nombre de points s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient spécifique est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par la moyenne des coefficients.
- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre messieurs après correction par la moyenne des coefficients
- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, le nageur ou le relais marquera « 0 » point.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32
secretariat@lge-natation.fr



LIGUE
GRAND EST DE NATATION
13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Phase de qualification

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à la poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale.

La période de qualification est fixée du 1^{er} Janvier au 2 Mars 2025.

Le classement national des Interclubs sera publié le jeudi 6 Mars 2025.

A l'issue de la période de réclamation, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Il y aura 5 séries dans chaque division, donc 50 équipes en bassin de 10 lignes d'eau ou 40 équipes en bassin de 8 lignes d'eau.

Les 5x8 ou 5x10 premières équipes seront qualifiées dans la limite de **trois équipes par club**. Les deux meilleures équipes du club organisateur seront qualifiées d'office aux deux dernières places de N2, quels que soient leurs rangs de qualification ou en cas de non-participation aux poules régionales (la qualification lors d'une poule régionale n'est pas obligatoire pour l'organisateur). Bien évidemment, en cas de meilleur classement que 80ème (ou 100ème) aux qualifications, c'est ce rang qui sera pris en compte. Les équipes classées ensuite jusqu'à la 200ème place sont réservistes.

La participation aux poules de qualification régionale implique une obligation de déclarer la décision de chaque équipe concernant la participation (ou non) à la finale nationale sur l'espace extraNat de chaque club du vendredi 7 au mercredi 12 mars 2025. Cette année, une amende correspondant à un forfait non déclaré (60€ en 2025) sera appliquée à toutes les équipes n'ayant pas indiqué leur position vis-à-vis de la finale.

☞ Les 40 (ou 50) premières équipes au classement, ayant déclaré leur participation, et s'étant engagé sur extraNat nageront en N1. En cas de places vacantes, les CCM décidera de combler avec des équipes volontaires qualifiées.

☞ En cas d'impossibilité, la ou les meilleures équipes 2 de N2 (donc entre le 41ème et le 80ème ou 51ème et 100ème) devront obligatoirement combler les places disponibles en N1.

☞ Les 40 (ou 50) équipes suivantes nageront en N2. En cas de place vacante après les engagements extraNat, une proposition sera faite aux équipes réservistes non retenues dans les 80 (ou 100), par ordre du classement.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32
secretariat@lge-natation.fr



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**
13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Procédure d'engagements

Les engagements s'effectuent via l'interface Extranat. Les clubs adresseront les droits d'engagements, fixés à 126€ par équipe de 10, directement à la Ligue Grand Est de Natation.

Récompenses

Coupe pour les 3 premières équipes.

Programme et horaires

Horaires précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés à la clôture des engagements.

Dimanche 2 février 2025
O.P. : 14h – D.E. : 15h
1-10 x 50 NL (<i>Clst au temps</i>)
Courses des réservistes
2-100 NL (<i>Clst au temps</i>)
3-50 Brasse (<i>Clst au temps</i>)
4-100 Dos (<i>Clst au temps</i>)
5-50 Papillon (<i>Clst au temps</i>)
6-400 NL (<i>Clst au temps</i>)
7-200 4 Nages (<i>Clst au temps</i>)
8-100 Papillon (<i>Clst au temps</i>)
9-50 Dos (<i>Clst au temps</i>)
10-100 Brasse (<i>Clst au temps</i>)
11-50 NL (<i>Clst au temps</i>)
Pause
12-4 x 50 4N Mixte (<i>Clst au temps</i>)